

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

SERVICES SOCIAUX ET AUTRES SERVICES SPECIFIQUES

Accord-cadre à bons de commande de services - Seuil > 90 000 € HT**Section 1 : Identification de l'acheteur**Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16

Adresse internet : <https://www.arnouville95.fr/>

Siret : 219 500 196 00 130

Groupement d'acheteurs (*) : ☐ Oui ☒ Non

Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :

Section 2 : CommunicationMoyen d'accès aux documents de la consultation :Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : support@achatpublic.com ou - 0 892 23 21 20

Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé automatiquement de toute modification apportée au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation ou d'éventuelles réponses aux questions pouvant être posées par les candidats.

Identifiant interne de la consultation : **2026-003_MAPA**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : ☒ Oui ☐ Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (*) : ☐ Oui ☒ Non

Nom du contact (*) : Service des marchés publics

Adresse mail du contact ajmp@ml.arnouville95.org

N° téléphone du contact : 01 30 11 16 32

Section 3 : ProcédureType de procédure :☒ Procédure adaptée ouverte☐ Procédure adaptée fermée☐ Procédure formalisée

Techniques d'achat :

- ☒ Accord-cadre
- ☐ Système d'acquisition dynamique (SAD)
- ☐ Catalogue électronique
- ☐ Sans objet
- ☐ Système de qualification
- ☐ Concours
- ☐ Enchères électroniques

Procédure de passation :

- La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée, en application des articles L1111-1, L2113-10, L2123-1 et L2131-1 en sa partie législative et ses articles R2121-1 et suivants, R2123-1 3° et suivants, R2131-14 et R2131-15 en sa partie réglementaire.

En effet, l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique dispose que « *l'acheteur peut recourir à une procédure adaptée pour passer :*

(...) 3° Un marché ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques, dont la liste figure dans un avis annexé au présent code, quelle que soit la valeur estimée du besoin ».

Or, figurent parmi ces services sociaux et autres services spécifiques, dont la liste est fixée par l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques, annexe 3 du CCP, les services d'hôtellerie et de restauration, incluant les services traiteur.

- Le marché public, objet de la présente consultation, est donc qualifié de marché public de services, régi par le cahier des clauses administratives générales applicable aux marchés publics de Fournitures Courantes et Services, tel qu'issu de l'arrêté du 30 mars 2021 modifié.
- Il s'agit d'un marché sous forme d'accord-cadre à bons de commande, avec application des prix unitaires inscrits au Bordereau des Prix Unitaires (BPU), sur catalogue, avec application du taux de remise prévu au BPU, ou sur devis, dès lors que la prestation correspond à l'objet du marché mais n'a pas été prévue au BPU et ne figure pas au catalogue.

Date et heure limites de réception des plis : 4 novembre 2026– 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique (*) : ☐ Exigée ☐ Autorisée ☒ Interdite

Réduction du nombre de candidats (*) : ☐ Oui ☒ Non

Nombre maximum de candidats : **sans objet**

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

Possibilité d'attribution sans négociation ☒ Oui ☐ Non

Les conditions et modalités d'une éventuelle négociation sont définies à l'article 7 du règlement de consultation.

L'acheteur exige la présentation de [variantes](#) (*) : ☐ Oui ☒ Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

- ☐ Subséquent
- ☒ A bons de commande

La consultation comporte des tranches : ☐ OUI ☒ NON

Ce dossier comporte des options : ☒ OUI ☐ NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Le marché complémentaire pourra être conclu pendant toute la durée du marché, sans toutefois dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

Ce dossier comporte des variantes : ☐ OUI ☒ NON

Description de la variante : **sans objet**

Prestations supplémentaires éventuelles : ☐ OUI ☒ NON

Description des PSE : **sans objet**

Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes : ☒ OUI ☐ NON

Les modalités de remise des échantillons sont définies à l'article 5.1 du règlement de consultation. Les candidats devront déposer au service Culturel des échantillons des différentes denrées qu'ils entendent proposer au titre du présent marché, et identifiées dans le Détail Quantitatif Estimatif (DQE).

Ces échantillons seront analysés au regard des critères d'appréciation fixés à l'article 6.2 du règlement de consultation.

Les échantillons devront être livrés à l'adresse suivante :

Ville d'Arnouville

Service Culturel

Espace Charles Aznavour

Avenue Paul Vaillant Couturier

95400 ARNOUVILLE

Les échantillons devront être identifiés et emballés, et devront comporter la mention suivante :

Service culturel d'ARNOUVILLE

Espace Charles Aznavour – Avenue Paul Vaillant Couturier - 95400 ARNOUVILLE

Candidature/ Offre pour la consultation : **2026-003_MAPA – Prestations traiteur, avec ou sans service – Lot n°.....**

Candidat :

ECHANTILLONS

Attention : Les échantillons devront être remis en main propre le 4 novembre 2026 entre 9h et 12h.

Il est indiqué que les candidats qui ne fourniraient pas d'échantillons dans le délai imparti verront leurs offres déclarées irrégulières et donc écartées de l'analyse pour ce motif. Si le candidat ne fournit pas l'ensemble des échantillons demandés, cela sera pris en considération dans l'analyse du critère « valeur technique ».

La présentation de ces échantillons ne donnera lieu au versement d'aucune indemnité aux candidats.

Critères d'attribution (obligatoire si SAD – Système d'Acquisition Dynamique) :

Offre économiquement la plus avantageuse, le classement des offres sera effectué selon les critères pondérés ci-dessous :

Critères	Pondération
Prix , apprécié au regard du montant total TTC du Détail Quantitatif Estimatif (DQE)	40 %
Valeur technique , appréciée au regard des informations apportées par le candidat dans, notamment, le cadre de réponse valant mémoire technique de l'offre et sur la base des sous-critères suivants :	50 %
Qualité et variété des denrées proposées, appréciées au regard des fiches techniques des produits ;	20 %

• Moyens humains et matériels dédiés à l'exécution du marché ;	10 %
• Méthodologie proposée pour assurer la fourniture et la livraison des denrées dans les délais (livraison, installation, réassort...) et conditions contractuelles (prise en compte de différents régimes alimentaires, gestion des allergènes...) ;	10 %
• Qualité gustative des produits présentés en échantillon ;	5 %
• Qualité esthétique des présentations de service réalisées pour d'autres prestations, appréciée au regard des visuels fournis par le candidat.	5%
Critère environnemental , apprécié au regard des informations fournies par le candidat dans son cadre de réponse valant mémoire technique de l'offre concernant les mesures prises en faveur de l'environnement, et notamment les modalités de gestion des déchets issus de l'exécution du présent marché, la réduction des contenants à usage unique, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les éventuels labels des produits proposés...	10 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Prestations traiteur, avec ou sans service**

Codes CPV : 55520000-1 – Services traiteur

Type de marché (*) : ☐ Travaux ☐ Fournitures ☒ Services

Lieu d'exécution du marché : ensemble du territoire communal

Durée du marché : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification au titulaire et est reconductible tacitement 3 fois pour la même durée, sans pouvoir excéder 4 ans.

Estimation de la valeur hors taxes :

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande passé conformément aux articles R. 2162-2 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique, où seul le maximum est fixé en valeur sur douze (12) mois :

Lot	Montant minimum annuel HT	Montant maximum annuel HT
Lot n°1 – Prestation cocktail apéritif, avec ou sans service	0 € HT	50 000 € HT
Lot n°2 – Prestations repas : plateaux repas, buffet froid ou chaud, repas chaud servi à l'assiette, avec ou sans service	0 € HT	50 000 € HT

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si [marché alloti](#), préciser pour chaque lot dans la description) : ☐ Oui ☒ Non

Type de [marché réservé](#) :

☐ Marché réservé à une [entreprise adaptée](#), un [établissement de service d'aide par le travail](#) ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés

☐ Marché réservé à une [structure d'insertion par l'activité économique](#) ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

☐ Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux [entreprises de l'économie sociale et solidaire](#) ou structure équivalente

☒ Sans objet

Section 5 : Lots

Marché alloti (*) : ☒ Oui ☐ Non

Conformément à l'article L2113-10 du Code de la Commande Publique, le présent marché est divisé en 2 lots traités par marchés séparés et définis comme suit :

- Lot n°1 : Prestation cocktail apéritif, avec ou sans service
- Lot n°2 : Prestations repas : plateaux repas, buffet froid ou chaud, repas chaud servi à l'assiette, avec ou sans service

Conditions de la consultation :

Sans objet.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite : ☐ Oui ☒ Non

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la Ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Pour tous renseignements :

Plateforme dématérialisation : <http://achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01 30 17 34 00 - télécopieur : 01 30 17 34 59 - courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

« Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».

Date d'envoi du présent avis : 09 octobre 2026

(*) Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.